



N° 1 - Mars 2022

Edito Mentor

Mentor, programme de formation piloté par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) s'inscrit dans les orientations du schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État en proposant à la communauté interministérielle une plateforme de formation à l'état de l'art.

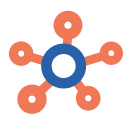
Les agents des ministères et des directions interministérielles, des écoles de service public et des plateformes régionales d'appui interministériel à la GRH (PFRH) bénéficient d'une offre comprenant des formations métiers proposées par leur structure de rattachement et des formations mutualisées dans les domaines dits de compétences transverses.

Si chaque structure partenaire du programme est libre d'opérer de la formation en toute autonomie sur la plateforme, la DGAFP met en œuvre une stratégie éditoriale qui vise à coordonner l'effort de production et à déployer une offre mutualisée, complète, lisible et disponible à tout moment pour les agents et les administrations.

À cela s'ajoute un plan d'accompagnement des ministères et directions désireuses d'intégrer le programme et de participer à la réflexion collective sur la formation professionnelle à l'ère du numérique en visant, à terme, un accès pour tous les agents de la fonction publique d'État.



Chaque trimestre, retrouvez toutes les actualités de la plateforme et du programme interministériel Mentor. Vous y découvrirez les dernières formations publiées, les évolutions de la plateforme, les évènements et le retour d'expérience de la communauté des acteurs illustrés par des témoignages. Enfin, une rubrique « Paroles d'experts » sera consacrée à une thématique ou une problématique de formation spécifique.



L'OFFRE DE FORMATION

13 collections pour se former aux compétences transverses



Le schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État couvre les thématiques de formation communes à l'ensemble des périmètres ministériels et correspondant aux domaines dits de compétences transverses. Le programme Mentor décline ses orientations en structurant une offre autour de 13 collections.

Chaque collection est coordonnée par un "chef de file" représenté par une direction interministérielle ou un ministère qui, expert du domaine concerné, s'assure de la cohérence, de la pertinence et de la lisibilité de l'offre, de même que l'identification des besoins et des structures en capacité de contribuer à son enrichissement.

Une stratégie éditoriale à l'appui de la co-construction de l'offre



L'offre de formation est co-construite avec l'ensemble des acteurs ce qui constitue un enjeu de taille considérant la multiplicité des contributeurs potentiels. Chacun d'entre eux s'appuie sur une ligne éditoriale construite à partir des éléments suivants :

1. Des critères sur la pertinence, la qualité pédagogique, l'adéquation avec les politiques publiques, l'articulation avec l'existant et les exigences techniques ;
2. Un principe de mise en responsabilité des contributeurs qui s'appuient sur les "chefs de file" pour concevoir les formations mutualisées ;
3. Une veille active sur l'évolution de l'offre afin d'éviter les doublons ou les incohérences tout en jouant sur la complémentarité des formations ;
4. Un plan de professionnalisation des acteurs de la formation sur la conception, la production et la mise en œuvre de formation en ligne ;
5. Un accompagnement des porteurs de projet lauréats de l'appel à projets initié par la DGAFP dans le cadre du programme ;
6. Une évaluation des formations publiées sur la plateforme en lien avec le dispositif interministériel de labellisation des formations.

Cette stratégie éditoriale est formalisée dans un document révisé annuellement et enrichi par des annexes parmi lesquelles figurent un guide de référence pédagogique ou encore un guide de référence qualité.

- *Lien utile*
- *Contact*






Enrichir l'offre de formation : l'Appel à projets 2022



Un nouvel appel à projets sera lancé en février 2022. Ciblé sur des thématiques prioritaires, il vise à enrichir l'offre de formation interministérielle de Mentor par le co-financement de projets portés par toute administration ou opérateur public. Les projets des candidats devront répondre à plusieurs critères :
- adéquation aux politiques publiques associées aux thématiques prioritaires ciblées ;
- pertinence des contenus (intérêt métier, cautions scientifiques ou institutionnelles, approche par les compétences) ;
- qualité pédagogique ;
- articulation avec l'offre existante ;
- exigences techniques et ergonomiques.

Dans cette nouvelle formule, les lauréats seront accompagnés dans la réalisation de leur projet par des tuteurs expérimentés et pourront bénéficier d'une formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous fin février dans l'espace Mentor consacré à l'appel à projets : *Espace Appel à projets Mentor 2022*.
Si vous ne disposez pas de compte sur Mentor, rendez-vous sur *mentor.gouv.fr* ou envoyez un message à *eformation.dgafp@finances.gouv.fr*.



NOTRE SELECTION DE FORMATIONS

LES DERNIÈRES FORMATIONS PUBLIÉES

TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Être écoresponsable dans son quotidien professionnel

Parcours de 2h, 4h ou 7h, en autonomie, tout public

Ministère de la Transition Ecologique



Pourquoi être écoresponsable sur mon lieu de travail ? A quoi ça me sert ? Qu'est-ce que je peux faire à mon échelle individuelle qui soit efficace ? Comment je peux mobiliser le collectif de travail pour que nous agissions ensemble de façon plus écoresponsable ?
Voici quelques questions auxquelles, cette formation vous permettra de répondre. Que vous soyez débutant ou plus expert, venez y découvrir des idées d'actions ou des références chiffrées pour agir.

Choisissez le parcours qui convient le mieux (2h, 4h ou 7h) en fonction de vos objectifs et de vos contraintes. Sentez-vous libre d'y revenir pour approfondir.

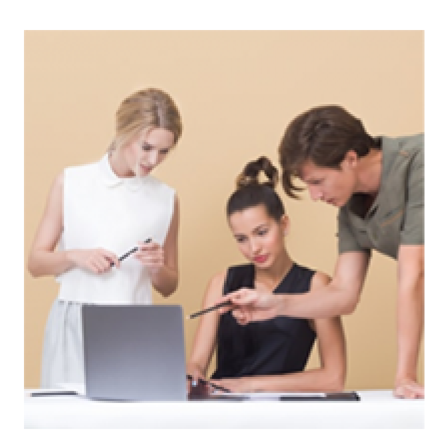
▶ *Accéder à la fiche formation*

MANAGEMENT

Accueillir, intégrer et accompagner un nouvel agent

45 min, en autonomie, managers et acteurs concernés

DGAFP



Cette formation a été conçue pour permettre, principalement aux managers mais également à l'ensemble des acteurs concernés, de réussir l'accueil et l'intégration d'un nouvel agent (c'est à dire, son "on-boarding"), en proposant des éléments de réponses aux trois questions suivantes : Comment préparer l'arrivée d'un nouvel agent et comment l'accueillir ? Comment l'intégrer dans le collectif de travail ? Comment pérenniser son intégration ?

Vous trouverez notamment dans cette formation des courtes vidéos de présentation et des fiches actions correspondant à chaque étape ou dispositif proposés, qui vous permettront de concrétiser cette intégration par des exemples de pratiques opérationnelles.

▶ *Accéder à la fiche formation*

Membre de jury des concours de la Fonction Publique

2h, auto-formation en ligne, tout agent susceptible d'être membre d'un jury de concours

DGAFP



Cette formation se tâchera de délivrer un socle de base de connaissances (cadre règlementaire, jurisprudentiel et éléments pratiques) à toute personne se destinant à exercer la fonction de membre de jury de concours ou d'examen professionnel de la fonction publique.

La formation est articulée en 4 temps : un premier temps consacré au cadre général des concours, puis les implications du rôle de jury de concours ainsi que les responsabilités associées. Un troisième temps est dédié à l'épreuve orale. Enfin, dans un dernier volet, est abordée la question de la prévention des discriminations et du respect du principe d'égalité des candidats.

▶ *Accéder à la fiche formation*

TOUTES LES FORMATIONS PUBLIÉES

▶ A la découverte de Services Publics+, les nouveaux engagements de service ▶ Accompagner la mise en oeuvre du télétravail (encadrant) ▶ Accompagner vers la mobilité : s'initier aux fondamentaux ▶ Accueillir, intégrer et accompagner un nouvel agent ▶ Agir pour son projet de mobilité professionnelle ▶ APPACH, l'application des achats de l'Etat ▶ Communauté interministérielle des acteurs de MENTOR ▶ Comprendre et prévenir les discriminations ▶ Concevoir et animer une classe virtuelle ▶ Construire et animer ses formations à l'ère du digital ▶ Construire une application avec une approche centrée utilisateur ▶ Construire l'action publique face à l'urgence écologique ▶ Créer des contenus interactifs sur Mentor ▶ Créer une formation sur Mentor à partir d'un gabarit ▶ En tant qu'agent public, quels sont mes droits et mes obligations ? ▶ Être éco-responsable dans son quotidien professionnel ▶ Fondamentaux de la paie publique ▶ Introduction à la déclaration sociale nominative ▶ La maternité en milieu professionnel, un atout pour le management ▶ Le CPF, l'outil des politiques de Ressources Humaines ▶ Le CPF, mon droit à l'évolution professionnelle ▶ Le CPF, un appui à ma posture de manager ▶ Le handicap au travail : enjeux et leviers d'action ▶ Les Fondamentaux des gaz à effet de serre ▶ Les Fondamentaux du statut de la fonction publique ▶ Lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel ▶ Membre de jury des concours de la Fonction Publique ▶ Mener un entretien d'évaluation professionnelle ▶ Nouvelle organisation des Ministères sociaux (réforme OTE) ▶ Objectif IA : Initiez-vous à l'intelligence artificielle ▶ RenoiRH / Gestion Administrative pour les agents PESE-Préliquidation ▶ RenoiRH / Gestion Administrative pour les RH de proximité ▶ RenoiRH / Gestion de la formation ▶ RenoiRH / Utilisation du self-service ▶ S'initier aux fondamentaux de la commande

publique ► sauvTage : apprendre à sauver une vie à tous les âges ► Sécurisation de la chaîne RH Paie et déclaratif ► S'initier à la scénarisation pédagogique de formation en ligne ► Tout comprendre sur le dialogue social et le droit syndical ► Tutorat "Mode d'emploi - Socle" ► Tutorat "Prépa Talents" ► Vers l'égalité entre les hommes et les femmes ► Violences sexistes et sexuelles au travail : comprendre, agir et prévenir ► Vivre le dialogue social pour mieux le comprendre ► Les fondamentaux du budget de l'Etat





Panorama sur le CPF et la mobilité

Afin d'accompagner le développement professionnel des agents, plusieurs formations en accès libre sont proposées dans l'offre Mentor.

Le CPF, mon droit à l'évolution professionnelle
1h, en autonomie, tout public - DGAFP

Apprendre à faire usage du dispositif CPF pour que mon droit à la formation, au développement et à l'évolution professionnelle puisse devenir un droit réel et vivant. Vous y découvrirez comment y faire appel et quelles en sont les modalités d'utilisation.
? *La fiche formation*

Le CPF, un appui à ma posture de manager
1h, en autonomie, tout public d'encadrant - DGAFP

En tant qu'encadrant ou de manager de proximité, vous avez un rôle d'information et d'accompagnement des agents sur l'ouverture de leur compte CPF. Vous découvrirez dans cette formation en quoi le CPF

réinterroge et enrichit votre posture de manager et quelles informations vous devez donner aux agents. Enfin vous verrez aussi comment les accompagner dans leur projet.
? *La fiche formation*

Le CPF, l'outil des politiques de Ressources Humaines
1h, en autonomie, agent exerçant au sein des services RH - DGAFP

Depuis le 1er janvier 2021, chaque agent public reçoit une information sur l'ouverture et l'utilisation de ses droits CPF lors de l'entretien professionnel. L'objectif est qu'il puisse faire usage de ce dispositif pour que son droit à la formation, au développement et à l'évolution professionnelle puisse devenir un droit réel et vivant.
Dans cette formation, vous découvrirez à quoi sert le CPF, comment il s'articule avec les autres dispositifs de formation, comment communiquer et accompagner les acteurs dans son appropriation. Vous étudierez ensuite dans quelles conditions les demandes d'utilisation du CPF sont instruites, et vous aurez les clés pour mettre en place une stratégie de mise en œuvre du CPF.
? *La fiche formation*

Accompagner vers la mobilité : s'initier aux fondamentaux
1h, en autonomie, pour les référents "accompagnement personnalisé" et "conseillers mobilité carrière" - IGPDE, DGAFP

L'accompagnement personnalisé a pour finalité la sécurisation et l'évolution professionnelle de chaque agent tout au long de son parcours professionnel en tenant compte de ses aspirations, compétences et de la faisabilité de son projet professionnel. Cette formation, vous propose une découverte des fondamentaux de l'accompagnement personnalisé ainsi qu'une immersion dans l'environnement statutaire et réglementaire.
? *La fiche formation*

Agir pour son projet de mobilité professionnelle
1h45, en autonomie, Tout public, professionnels de la mobilité - DGAFP

Agir pour sa mobilité n'est pas une démarche toujours très intuitive. Votre projet professionnel peut dès lors parfois rester au stade de l'idée ou se figer à certaines de ses étapes. Or construire un parcours professionnel qui a du sens pour vous, aligné le plus possible avec vos aspirations et vos valeurs de travail, n'est pas un sujet secondaire. Comme tout projet, celui portant sur votre mobilité s'inscrit dans un cadre d'actions et de méthodes qu'il faut maîtriser pour sécuriser votre changement et vivre une expérience optimisée de votre mobilité. Cette formation vous accompagne dans votre réflexion et dans votre passage à l'action pour votre prochain projet. Elle vous permet également de développer votre compétence à vous orienter tout au long de votre vie professionnelle.
? *La fiche formation*








LES FORMATIONS À VENIR

L'essentiel de l'accessibilité de la communication de l'État

3h30, en autonomie, tout agent et communiquants

Services du Premier Ministre (SIG)



Afin d'être sensibilisé aux enjeux de l'accessibilité des supports de communication, le Service d'Information du Gouvernement afin de vous approprier la charte associée et de développer les nouvelles pratiques dans la construction des supports.

L'accessibilité numérique selon votre métier

De 45 min à 7h30, en autonomie

Services du Premier Ministre (SIG)



Que vous soyez chargé de communication, webmestre, graphiste, rédacteur, chargé de campagne, chargé de mission ou chef de projet, vous pourrez vous former aux règles pratiques et éditoriales. Vous construisez un parcours à la carte parmi les 6 modules proposés : Introduction à l'accessibilité numérique, Accessibilité numérique selon votre métier, accessibilité graphique et éditoriale, évaluation de l'accessibilité, intégration et développement et contribution éditoriale.

Module commun de formation à la laïcité

1h30, en autonomie

DGAFP, DLPAJ, GT Interministériel, CNFPT, ANCT, ANFH, RESP, IGPDE, Ville de Paris



A l'appui de l'objectif de formation de 100% des agents publics à la laïcité, ce module vise à comprendre les principes de laïcité, de neutralité, à travers les repères historiques et les références juridiques permettant d'en appréhender les enjeux. Il s'agit également de connaître le sens et la portée du principe de laïcité dans les services publics afin de permettre aux agents d'identifier les difficultés en situation professionnelle et d'adopter le comportement adéquat. Ce module propose également des études de cas qui permettent de confronter l'application du principe de laïcité dans différents contextes professionnels.

LES AUTRES FORMATIONS À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

▶ "Les fondamentaux de la commande publique", par la DAE ▶ "Les fondamentaux de la négociation", par la DAE ▶ "Sensibilisation à la cybermalveillance", par le GIP Cybermalveillance ▶ "Tutorat en formation statutaire : mode d'emploi", par l'IRA de Lille ▶ "Fondamentaux de la conduite de projets", par la DITP, l'ENTE et l'ENTPE ▶ "Lutte contre les discriminations - Concevoir une politique RH non discriminante", par les MSO ▶ "L'anti-corruption, ça déménage !", par l'AFA ▶ Pour en savoir plus sur ces formations, Rejoignez la communauté



QUOI DE NEUF SUR LA PLATEFORME

Une offre de service complète à l'appui des projets de formation



La plateforme Mentor propose un ensemble de fonctionnalités à l'appui de la mise en œuvre de formations hybrides et multimodales. Hébergée sur le cloud public Nubo (cercle 1, le plus sécurisé), elle est construite à partir de logiciels libres et de développements spécifiques pour la fonction publique :

Classe virtuelle / Webinaires : Temps synchrones pendant lesquels les participants peuvent se voir, s'entendre, partager des documents, interagir avec des outils d'annotation. Mentor propose une classe virtuelle en mode « intégré » qui permet à l'apprenant d'échanger avec ses pairs sans quitter la plateforme. L'outil BigBlueButton a été choisi.

Activités collaboratives asynchrones : La dimension sociale de la formation n'est pas oubliée avec de nombreuses activités pédagogiques, réalisables à l'aide des outils forums, écriture collaborative, wiki, base de données ou encore l'atelier d'évaluation entre pairs. La possibilité de créer des petits groupes permet de maximiser les apprentissages.

Streaming vidéo : Un service dédié de streaming vidéo basé sur le logiciel « PeerTube » vient en appui de l'hébergement des ressources au format vidéo . Les vidéos sont alors parfaitement intégrées au parcours de formation. Elles s'adaptent à la vitesse de connexion de l'utilisateur et permettent d'insérer des sous-titres ou un chapitrage.

Chaque structure partenaire du programme Mentor dispose de son propre espace dédié dans lequel elle peut librement créer et publier des formations ouvertes à ses agents ou à toute ou partie de la communauté interministérielle.

Elle peut personnaliser son espace dédié en mettant en avant des informatiques spécifiques et, depuis le mois de novembre, peut organiser des sous-espaces destinés à rendre plus autonomes leurs entités internes.

La feuille de route des développements à venir



La feuille de route, élaborée avec les partenaires du programme Mentor, permet d'offrir de nouvelles fonctionnalités qui vont enrichir l'expérience de formation ou permettre à Mentor d'être connecté à d'autres services :

- Expérimentation d'un second outil de classe virtuelle : Classilio VIA dans sa nouvelle version WEBRTC / HTML5 ;
- Outil de reporting à destination des pilotes de la formation afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des formations ;
- Interopérabilité avec les SIRH afin d'articuler formation et RH avec la création d'une interface (API) sécurisée permettant l'échange bi-directionnel de données de formation ;

Le chantier technique



Dans l'objectif de protéger les données personnelles des agents et d'assurer la souveraineté de l'Etat dans la maîtrise de son système d'information, la plateforme a reçu une homologation pour une durée de 2 ans. Elle garantit un très bon niveau de protection et de sécurisation pour que les données des agents soient à l'abri et pour longtemps. Mentor s'appuie sur 2 types d'hébergement :

- Le cloud de cercle 1 Nubo pour le cœur de la plateforme,
- Le cloud de cercle 3 Scaleway pour les services transverses : classe virtuelle et streaming vidéo.

Cette infrastructure homologuée offre à chaque partenaire le niveau de sécurisation nécessaire. Les flux sont donc ouverts dans tous les réseaux gérés par le ministère ou la structure partenaire garantissant aux agents l'accès sans restriction aux contenus de formation.

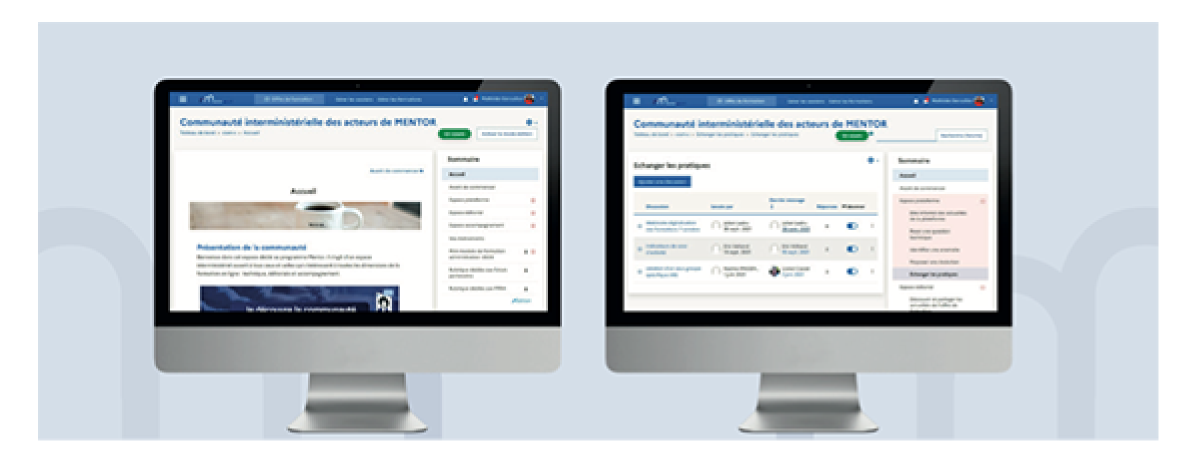
La coordination et la coopération avec les directions du numérique, les responsables sécurité (RSSI) et les responsables de traitement (DPO) est assurée par la DGAFP dans le cadre de ce partenariat.



LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ

Une communauté interministérielle apprenante pour les acteurs de la formation



Au-delà de la simple mise à disposition d'une plateforme de formation, l'un des facteurs clés de la réussite est l'acculturation des acteurs pour concevoir et mettre en œuvre une formation hybride et multimodale.

C'est la raison d'être de la communauté des acteurs de Mentor, intégrée à la gouvernance opérationnelle du programme et ouverte à tous les acteurs de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Son rôle est d'accompagner le déploiement de Mentor autour des thématiques suivantes :

La plateforme : s'informer sur les nouvelles fonctionnalités, signaler un dysfonctionnement, partager ses pratiques et proposer des évolutions. Participer à l'effort de recette de la plateforme ;

L'offre de formation : partager les actualités sur les formations publiées et les projets en cours de conception. Proposer des contributions à l'offre et trouver des partenaires pour envisager une co-conception ;

L'accompagnement des acteurs : se former avec la documentation utilisateur et les formations à l'usage, s'outiller pour communiquer auprès des agents dans le cadre du déploiement du programme et échanger sur l'évolution des pratiques de formation à l'ère du numérique.

▶ *Rejoignez la communauté*






Des nouveaux partenaires pour 2022

La communauté des partenaires de Mentor va s'enrichir en 2022 avec l'arrivée de nouveaux ministères ou directions.





Comment devenir partenaire du programme Mentor ?



S'entend comme partenaire Mentor, un ministère, une direction ministérielle ou interministérielle, un opérateur public signataire d'une convention permettant de formaliser le déploiement pour ses agents et stagiaires.

Si vous souhaitez embarquer dans Mentor, nous vous invitons à contacter votre ministère de rattachement ou de tutelle afin de connaître le calendrier prévisionnel.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse *eformation.dgafp@finances.gouv.fr*



"Paroles d'experts" est une rubrique dont l'objet est de partager la réflexion de spécialistes de la formation professionnelle tout au long de la vie (enseignants, chercheurs, directeurs d'organismes de formation...) sur ses enjeux et ses évolutions et d'éclairer les différents concepts qui y sont mobilisés.

Retrouvez des entretiens avec des spécialistes, des articles scientifiques, des recherches, et des témoignages sur des expérimentations et des dispositifs de formation innovants.
"Paroles d'experts", par l'intervention de spécialistes de la formation, vise à interroger les pratiques de formation, à transmettre des connaissances, à expliquer l'évolution du secteur de la formation, et à accompagner le changement.



Annie Jézégou est professeur des Universités, chercheur au laboratoire CIREL de l'Université de Lille. Avant d'intégrer l'enseignement supérieur, elle a exercé pendant plusieurs années comme chef de projet en formations ouvertes et à distance dans le secteur privé. Depuis le milieu des années 1990, elle conduit des recherches sur les dimensions éducatives qui favorisent l'autonomie des apprenants adultes en contexte de e-Formation.

La présence à distance en e-formation

La "présence à distance" en e-Formation : comment la créer et à quelles conditions ? *Retrouvez l'interview d'Annie Jézégou, experte sur ce sujet*.









L'AGENDA

Fin février : NOUVEL APPEL À PROJETS 2022



Lancement d'un nouvel appel à projets à destination de toute la communauté interministérielle visant l'enrichissement de l'offre de formation. Les porteurs de projet seront co-financés et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement sous la forme de tutorat pour la réalisation de leur projet.

A partir de janvier 2022 : TRONC COMMUN DE FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SERVICE PUBLIC



Les élèves des écoles de la haute fonction publique suivent le tronc commun de formation des cadres supérieurs du service public, en ligne sur Mentor autour des 5 thématiques suivantes : Valeurs de la République et principes du service public, Transition numérique, Transition écologique, Rapports à la science et Inégalités et pauvreté.

Début mars 2022 : WEBINAIRE : L'HYBRIDATION DE LA FORMATION "MAÎTRES D'APPRENTISSAGE"



Webinaire de présentation d'une nouvelle formation hybride par le CREPS de Poitiers : Devenir "Maître d'apprentissage et tuteurs, garants d'une intégration efficiente des stagiaires en situation de travail".

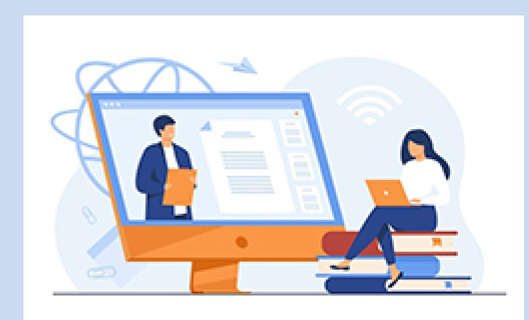
Du 12 janvier au 15 décembre 2022 : PARCOURS DE RECONVERSION INTERNE D'AGENTS PUBLICS EN CHEFS DE PROJET NUMÉRIQUE ET SIC



Le ministère des Armées et la DINUM proposent plusieurs sessions de formation interministérielle hybrides intitulées « Parcours de reconversion interne d'agents publics en chefs de projet numérique et SIC ». Proposée sur 3 mois et compatible avec un maintien en poste à hauteur de 3 demi-journées pour permettre une mise en application des connaissances.

▶ ***Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mission Talents (DINUM)***

Février à mai 2022 : NOUVELLES SÉRIES DE WEBINAIRES



Webinaires proposés par la DGAFP sur les thématiques telles que la propriété intellectuelle en e-formation, le processus de mutualisation et de publication sur Mentor, la scénarisation d'une formation multimodale, la gestion des sessions et des formations dans un espace dédié…

▶ ***Pour en savoir plus, rendez-vous sur la communauté des acteurs de Mentor***

mentor.gouv.fr

Partager






S'ABONNER - MODIFIER VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - SE DÉSABONNER

Directrice de la publication : Nathalie Colin - Rédacteur en chef : Yann-Gaël Jaffré
Rédacteurs : Génaël Valet, Lionel Caylat, Sara Bécard, Ariane Attou, Mathilde Gensollen
Partenaires : Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Culture, Ministères Sociaux, RESP, IRA, PFRH